

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	LAUMIERE	Numéro	135U8
Adresse du site	55, avenue Jean Jaurès	Hauteur	R+12 (44,65 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/05/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 19e	01/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40°, 145° et 300°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 4 m Fenêtres entre 1 m et 8 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 40° < 3V/m - 145° < 3V/m - 280° < 3V/m 5G : 40° < 2V/m - 145° < 1V/m - 280° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	43,55 m azimut 40° ; 44,25 m azimuts 145° et 280°		

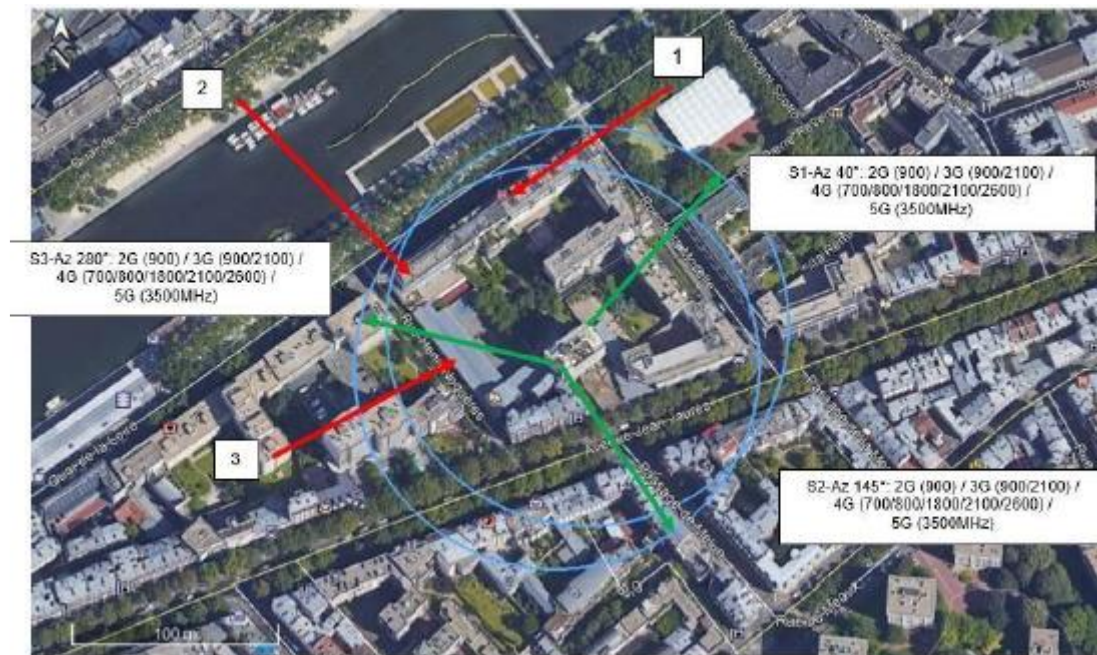
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 40°, 145° et 280° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

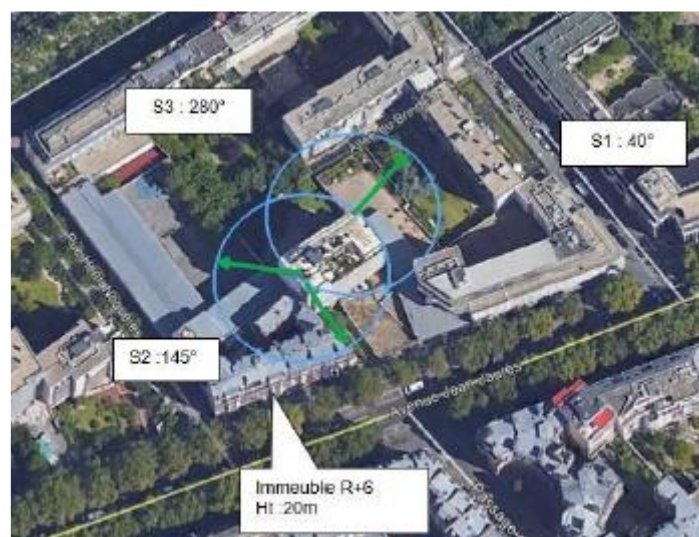
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Hôpital de jour Georges Vacola Anpeda Activités hospitalières	44, quai de la Loire, 75019 PARIS	R+7 29m	Non	60.00	<1
Mini crèche / halte garderie municipale garderie d'enfants	38B, quai de la Loire, 75019 PARIS	R+7 29m	Oui	60.00	<1
Ecole polyvalente Noguères Ecole	10 rue Henri Noguères, 75019 PARIS	R+2 10 m	Non	60.00	<1

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

	Azimut 40°	Azimut 145°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	37.50	25.50	31.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

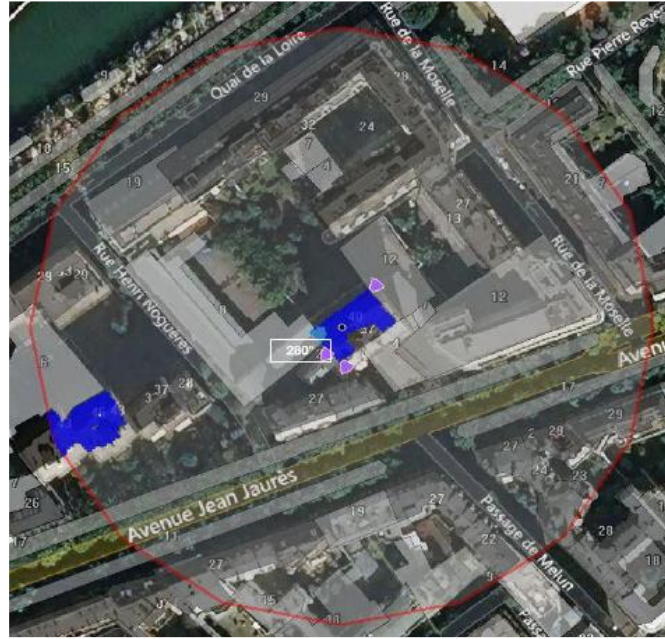
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 40, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 145, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 280, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 37.50 m.



	Azimut 40°	Azimut 145°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 0 et 1	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	28.50	25.50	37.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 145°



Azimut 280°

